

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX VÉHICULES HORS-ROUTE : 20 NOUVEAUX PROJETS

Québec, le 18 avril 2019 – La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de vingt nouveaux projets pour une enveloppe totale de 635 886 \$. Cette aide financière est rendue possible grâce au [Programme d'aide financière aux véhicules hors-route \(volet II – protection de la faune et des habitats fauniques\)](#) du ministère des Transports. Les projets à portée régionale sont répartis dans neuf régions administratives, tandis que d'autres projets ont des impacts dans plusieurs régions à la fois.

Ce programme d'aide financière permet de réduire les impacts de la circulation des VHR sur les habitats fauniques, tout en conscientisant les utilisateurs à une pratique plus responsable de leurs activités. Les projets acceptés permettront notamment d'assurer la pérennité de la certification ÉcoSentier, d'améliorer des traverses de cours d'eau des sentiers de VHR et de revoir le tracé de certaines portions de sentiers problématiques pour les habitats fauniques. D'autres projets visent à sensibiliser les motoneigistes à la présence d'habitats fauniques dans les sentiers de motoneiges.

Ce ne sont là que quelques exemples des initiatives soutenues dans le cadre du programme pour l'année financière 2018-2019. [Cliquer pour consulter la liste des projets approuvés.](#)

Pour Annie Lebel, coordonnatrice de projets à la Fondation de la faune du Québec, « Le programme répond à un véritable besoin en matière de protection de la faune et des habitats fauniques, car les utilisateurs de véhicules hors-route circulent partout sur le territoire québécois. Loin de se sentir brimé par les projets que nous finançons, nous observons de plus en plus de collaboration entre des organismes de protection de milieux naturels et des clubs de quads ou de motoneiges pour réaliser les projets. ».

Rappelons que pour chaque certificat d'immatriculation, un dollar est versé au programme de *Programme d'aide financière aux véhicules hors-route (volet II – protection de la faune et des habitats fauniques)*.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source :

M^{me} Annie Lebel
Coordonnatrice de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 121
Annie.lebel@fondationdelafaune.qc.ca

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca